

**Section VIII**

**PEAUX, CUIRS, PELLETERIES ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES;  
ARTICLES DE BOURRELLERIE OU DE SELLERIE; ARTICLES DE VOYAGE,  
SACS À MAIN ET CONTENANTS SIMILAIRES; OUVRAGES EN BOYAUX**

## Chapitre 41

## PEAUX (AUTRES QUE LES PELLETERIES) ET CUIRS

## Notes.

1. Le présent Chapitre ne comprend pas :
  - a) les rognures et déchets similaires de peaux brutes (n° 05.11);
  - b) les peaux et parties de peaux d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet (n°s 05.05 ou 67.01, selon le cas);
  - c) les cuirs et peaux bruts, tannés ou apprêtés, non épilés, d'animaux à poils (Chapitre 43). Entrent toutefois dans le Chapitre 41 les peaux brutes non épilées de bovins (y compris les buffles), d'équidés, d'ovins (à l'exclusion des peaux d'agneaux dits *astrakan*, *breitschwanz*, *caracul*, *persianer* ou similaires, et des peaux d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet), de caprins (à l'exclusion des peaux de chèvres, de chevrettes ou de chevreaux du Yémen, de Mongolie ou du Tibet), de porcins (y compris le pécari), de chamois, de gazelle, de chameau et dromadaire, de renne, d'élan, de cerf, de chevreuil ou de chien.
2. A) Les n°s 41.04 à 41.06 ne comprennent pas les cuirs et les peaux ayant subi une opération de tannage (y compris de prêtannage) réversible (n°s 41.01 à 41.03, selon le cas).  
B) Aux fins des n°s 41.04 à 41.06, le terme *en croûte* couvre également les cuirs et peaux qui ont été retannés, colorés ou nourris en bain avant le séchage.
3. Dans la Nomenclature, l'expression *cuir reconstitué* s'entend des matières reprises au n° 41.15.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
41.01		<b>Cuirs et peaux bruts de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés (frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, mais non tannés ni parcheminés ni autrement préparés), même épilés ou refendus.</b>			
4101.20.00		<b>-Cuirs et peaux bruts entiers, d'un poids unitaire n'excédant pas 8 kg lorsqu'ils sont secs, 10 kg lorsqu'ils sont salés secs et 16 kg lorsqu'ils sont frais, salés verts ou autrement conservés</b>		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - <i>-N'ayant pas subi une opération de prêtannage.....</i>	NMB		
		20 - - - - <i>-Autres, peaux de bovins, épilées, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6m²).....</i>	MTK		
		90 - - - - <i>-Autres.....</i>	NMB		
4101.50.00		<b>-Cuirs et peaux bruts entiers, d'un poids unitaire excédant 16 kg</b>		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		- - - - <i>-Fraîches ou salées vertes :</i>			
		11 - - - - <i>-Peaux de bovins d'élevage.....</i>	NMB		
		19 - - - - <i>-Autres.....</i>	NMB		
		- - - - <i>-Autres, n'ayant pas subi une opération de tannage :</i>			
		21 - - - - <i>-De bovins.....</i>	NMB		
		22 - - - - <i>-D'équidés.....</i>	NMB		
		90 - - - - <i>-Autres.....</i>	NMB		
4101.90.00		<b>-Autres, y compris les croupons, demi-croupons et flancs</b>		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		- - - - <i>-Fraîches ou salées vertes :</i>			
		11 - - - - <i>-Croupons et demi-croupons.....</i>	-		
		19 - - - - <i>-Autres.....</i>	KGM		
		20 - - - - <i>-Autres, n'ayant pas subi une opération de prêtannage.....</i>	-		
		- - - - <i>-Autres :</i>			
		91 - - - - <i>-De bovins, à prêtannage végétal.....</i>	KGM		
		99 - - - - <i>-Autres.....</i>	NMB		
41.02		<b>Peaux brutes d'ovins (fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées, mais non tannées ni parcheminées ni autrement préparées), même épilées ou refendues, autres que celles exclues par la Note 1 c) du présent Chapitre.</b>			
4102.10.00 00		<b>-Lainées</b>	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
		<b>-Épilées ou sans laine :</b>			
4102.21.00 00		<b>-Picklées</b>	KGM	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4102.29.00	--	Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-N'ayant pas subi une opération de prêtannage.....	NMB		
	----	-Autres :			
91	-----	-À prêtannage végétal.....	KGM		
99	-----	-Autres.....	KGM		
41.03		<b>Autres cuirs et peaux bruts (frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, mais non tannés ni parcheminés ni autrement préparés), même épilés ou refendus, autres que ceux exclus par les Notes 1 b) ou 1 c) du présent Chapitre.</b>			
4103.20.00	00	-De reptiles	NMB	En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4103.30.00	--	-De porcins		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-N'ayant pas subi une opération de prêtannage.....	-		
90	----	-Autres.....	MTK		
4103.90	--	Autres			
4103.90.10	00	-- -De chameaux et dromadaires	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR : En fr.
4103.90.90	--	Autres		En fr.	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
10	----	-N'ayant pas subi une opération de prêtannage.....	-		
90	----	-Autres.....	-		
41.04		<b>Cuirs et peaux tannés ou en croûte de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, mais non autrement préparés.</b>			
		-À l'état humide (y compris « wet-blue ») :			
4104.11	--	-Pleine fleur, non refendue; côtés fleur			

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4104.11.10		-- --Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	KGM		
	20	---- -Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures.....	KGM		
		-- --Autres peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m <sup>2</sup> ) :			
4104.11.21	00	--- -Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.11.22		---- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	---- -Cuir pour gants.....	MTK		
4104.11.29		---- -Autres		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus.....	MTK		
	90	---- -Autres.....	MTK		
		-- --Autres, de bovins, à prêtannage végétal :			
4104.11.31	00	---- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.11.39	00	---- -Autres	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		-- --Autres, de bovins, autrement prêtannés :			
4104.11.41	00	---- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.11.49	00	---- -Autres	KGM	3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		-- --Autres :			
4104.11.91		---- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Cuir pour vêtements.....	MTK		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		20 - - - - -Cuir pour gants.....	MTK		
4104.11.99		- - - - -Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - -Cuir frais bleu, refendu.....	KGM		
		20 - - - - -Cuir frais bleu, non refendu.....	KGM		
		30 - - - - -Cuir pour dessus.....	MTK		
		40 - - - - -Cuir pour semelles.....	KGM		
		50 - - - - -Cuir pour doublures de chaussures.....	MTK		
		60 - - - - -Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
		70 - - - - -Cuir pour courroies, lacets, trépointes et usages mécaniques.....	KGM		
		90 - - - - -Autres.....	MTK		
<b>4104.19</b>		<b>- - - - -Autres</b>			
4104.19.10		- - - - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	KGM		
		20 - - - - -Croupons de cuir, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures.....	KGM		
		- - - - -Autres peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m <sup>2</sup> ) :			
4104.19.21 00		- - - - -Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.19.22		- - - - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - -Cuir pour vêtements.....	MTK		
		20 - - - - -Cuir pour gants.....	MTK		
4104.19.29		- - - - -Autres		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		10 - - - - -Cuir pour dessus.....	MTK		
		90 - - - - -Autres.....	MTK		
		- - - - -Autres, de bovins, à prêtannage végétal :			
4104.19.31 00		- - - - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.19.39 00		- - - - -Autres	KGM	5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		- - - - -Autres, de bovins, autrement prêtannés :			

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4104.19.41	00	---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.19.49	00	---Autres	KGM	3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		---Autres :			
4104.19.91		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	----Cuir pour gants .....	MTK		
4104.19.99		---Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir frais bleu, refendu .....	KGM		
	20	----Cuir frais bleu, non refendu .....	KGM		
	30	----Cuir pour dessus .....	MTK		
	40	----Cuir pour semelles .....	KGM		
	50	----Cuir pour doublures de chaussures .....	MTK		
	60	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes .....	MTK		
	70	----Cuir pour courroies, lacets, trépointes et usages mécaniques .....	KGM		
	90	----Autres .....	MTK		
		<b>-À l'état sec (en croûte) :</b>			
<b>4104.41</b>		<b>--Pleine fleur, non refendue; côtés fleur</b>			
		--Peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m <sup>2</sup> ), autres que les cuirs de la position 41.14 :			
4104.41.11		---Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Peaux de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures .....	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés .....	MTK		
4104.41.12		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	----Cuir pour gants .....	MTK		
4104.41.19		---Autres		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus .....	MTK		
	90	----Autres .....	MTK		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		---Autres :			
4104.41.91		---Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles.....	MTK		
	30	----Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures.....	KGM		
4104.41.92	00	---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.41.99		---Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	----Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	----Autres.....	MTK		
<b>4104.49</b>		<b>---Autres</b>			
		---Peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m <sup>2</sup> ), autres que les cuirs de la position 41.14 :			
4104.49.11		---Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4104.49.12		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	----Cuir pour gants.....	MTK		
4104.49.19		---Autres		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus.....	MTK		
	90	----Autres.....	MTK		
		---Autres peaux de bovins et peaux d'équidés, tannées ou retannées mais sans autre préparation ultérieure, même refendues :			



## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4104.49.21		----Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures.....	KGM		
	20	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4104.49.22		----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	----Cuir pour gants.....	MTK		
4104.49.29		----Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	----Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	----Cuir pour doublures de chaussures.....	MTK		
	40	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	50	----Cuir pour courroies, lacets, trépointes et usages mécaniques.....	KGM		
	90	----Autres.....	MTK		
		---Autres :			
4104.49.91	00	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.49.92	00	----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4104.49.93		----Cuir pour dessus ou semelles		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	----Cuir pour semelles.....	KGM		
4104.49.99		----Autres		2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	----Autres.....	MTK		
<b>41.05</b>		<b>Peaux tannées ou en croûte d'ovins, épilées, même refendues, mais non autrement préparées.</b>			
<b>4105.10</b>		<b>-À l'état humide (y compris « wet-blue »)</b>			
		---Prétannées :			

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4105.10.11	00	---Devant servir aux tanneurs pour être traités	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4105.10.12		---Peaux d'ovins à poils, à prêtannage végétal, et peaux, autrement prétannées, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----À prêtannage végétal .....	KGM		
	90	----Autrement prêtannées.....	KGM		
4105.10.19		---Autres		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TAU : 2 % TNZ : 2 %
	10	----À prêtannage végétal .....	KGM		
	90	----Autrement prêtannées.....	KGM		
		---Cuir frais bleu « wet-blue » :			
4105.10.21	00	---Devant servir aux tanneurs pour être traités	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4105.10.29	00	---Autres	MTK	2 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		---Autres :			
4105.10.91		---Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir aux tanneurs pour être traités; Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	----Devant servir aux tanneurs pour être traités .....	MTK		
	30	----Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames .....	MTK		
4105.10.99		---Autres		2 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	----Cuir pour gants .....	MTK		
	90	----Autres.....	MTK		
<b>4105.30</b>		<b>-À l'état sec (en croûte)</b>			
		---Prétannées :			
4105.30.11	00	---Devant servir aux tanneurs pour être traités	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4105.30.12		---Peaux d'ovins à poils, à prêtannage végétal, et peaux, autrement prêtannées, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---À prêtannage végétal .....	KGM		
	20	---Autrement prêtannées .....	KGM		
4105.30.19		---Autres		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TAU : 2 % TNZ : 2 %
	10	---À prêtannage végétal .....	KGM		
	20	---Autrement prêtannées .....	KGM		
		---Autres :			
4105.30.91		---Devant servir de doublure dans la fabrication de chaussures; Devant servir aux tanneurs pour être traités, autre que parcheminées; Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures .....	MTK		
	20	---Devant servir aux tanneurs pour être traitées, autre que parcheminées .....	MTK		
	30	---Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames .....	MTK		
4105.30.99		---Autres		2 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	---Cuir pour gants .....	MTK		
	90	---Autres .....	MTK		
<b>41.06</b>		<b>Cuirs et peaux épilés d'autres animaux et peaux d'animaux dépourvus de poils, tannés ou en croûte, même refundus, mais non autrement préparés.</b>			
		<b>-De caprins :</b>			
<b>4106.21</b>		<b>--À l'état humide (y compris « wet-blue »)</b>			
4106.21.10 00		--Prêtannées	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		--Cuir frais bleu « wet-blue » :			
4106.21.21 00		---Devant servir aux tanneurs pour être traités	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4106.21.29 00		---Autres	MTK	2 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		---Autres :			
4106.21.91		---Devant servir aux tanneurs pour être traités; Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Devant servir aux tanneurs pour être traitées .....	MTK		
		----Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames :			
	21	----Cuir pour dessus .....	MTK		
	29	----Autres.....	MTK		
4106.21.92		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		2 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	----Cuir pour gants .....	MTK		
4106.21.99 00		---Autres	MTK	2 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
<b>4106.22</b>		<b>---À l'état sec (en croûte)</b>			
4106.22.10 00		---Préannées	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		---Autres peaux, tannées ou retannées mais sans autre préparation ultérieure, même refendues :			
4106.22.21		---Devant servir aux tanneurs pour être traités; Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Devant servir aux tanneurs pour être traitées .....	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames.....	MTK		
4106.22.22		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		2 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	----Cuir pour gants .....	MTK		
4106.22.29 00		---Autres	MTK	2 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		---Autres :			
4106.22.91		---Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus .....	MTK		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	90	-----Autres.....	MTK		
4106.22.92	00	-----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4106.22.99	00	-----Autres	MTK	2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
<b>-De porcins :</b>					
<b>4106.31</b>		<b>--À l'état humide (y compris « wet-blue »)</b>			
4106.31.10	00	-----Cuir frais bleu « wet-blue »	MTK	4 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
-----Autres :					
4106.31.91		-----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de vêtements; Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	-----Devant servir à la fabrication de vêtements.....	MTK		
	30	-----Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures.....	MTK		
4106.31.92	00	-----Devant servir à la fabrication de gants	MTK	3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4106.31.99		-----Autres		4 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-----Autres.....	MTK		
<b>4106.32</b>		<b>--À l'état sec (en croûte)</b>			
4106.32.10		-----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de vêtements; Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	-----Devant servir à la fabrication de vêtements.....	MTK		
	30	-----Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures.....	MTK		
4106.32.20	00	-----Devant servir à la fabrication de gants	MTK	3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4106.32.90		-----Autres		4 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	-Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-Autres.....	MTK		
<b>4106.40.00</b>	00	<b>-De reptiles</b>	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
		<b>-Autres :</b>			
<b>4106.91</b>		<b>--À l'état humide (y compris « wet-blue »)</b>			
4106.91.10	--	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; De kangourou		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	-De kangourou.....	MTK		
4106.91.20	--	-Autres, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	-Cuir pour gants.....	MTK		
4106.91.90	--	-Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TAU : 0,5 % TNZ : 0,5 %
	10	-Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	-Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	-Cuir, pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-Autres.....	MTK		
<b>4106.92</b>		<b>--À l'état sec (en croûte)</b>			
4106.92.10	--	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; De kangourou		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	-De kangourou.....	MTK		
4106.92.20	--	-Autres, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	-Cuir pour gants.....	MTK		
4106.92.90	--	-Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TAU : 0,5 % TNZ : 0,5 %
	10	-Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	-Cuir pour semelles.....	KGM		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	30	-----Cuir, pour sacs, étuis ou bandes .....	MTK		
	90	-----Autres .....	MTK		
<b>41.07</b>		<b>Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.</b>			
		<b>-Cuirs et peaux entiers :</b>			
<b>4107.11</b>		<b>- -Pleine fleur, non refendue</b>			
		- - -Cuirs et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m²) :			
4107.11.11		- - -Cuir de veaux des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Cuir de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures .....	MTK		
	20	-----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés .....	MTK		
4107.11.12		- - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	-----Cuir pour gants .....	MTK		
4107.11.19		- - -Autres		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Cuir pour dessus .....	MTK		
	90	-----Autres .....	MTK		
		- - -Autres :			
4107.11.91		- - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés .....	MTK		
	20	-----Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles .....	MTK		
4107.11.92	00	- - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.11.99		- - -Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-----Cuir pour dessus .....	MTK		
	20	-----Cuir pour semelles .....	KGM		
	30	-----Cuir pour sacs, étuis ou bandes .....	MTK		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	90	- - - - -Autres .....	MTK		
<b>4107.12</b>		<b>- -Côtés fleur</b>			
		- - -Cuir et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m <sup>2</sup> ) :			
4107.12.11		- - - -Cuir de veaux des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	- - - - -Cuir de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures.....	MTK		
	20	- - - - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4107.12.12		- - - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	- - - - -Cuir pour vêtements .....	MTK		
	20	- - - - -Cuir pour gants .....	MTK		
4107.12.19		- - - -Autres		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	- - - - -Cuir pour dessus .....	MTK		
	90	- - - - -Autres .....	MTK		
		- - -Autres :			
4107.12.91		- - - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	- - - - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	- - - - -Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles.....	MTK		
4107.12.92 00		- - - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.12.99		- - - -Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	- - - - -Cuir pour dessus .....	MTK		
	20	- - - - -Cuir pour semelles .....	KGM		
	30	- - - - -Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	- - - - -Autres.....	MTK		
<b>4107.19</b>		<b>- -Autres</b>			
		- - -Cuir et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m <sup>2</sup> ) :			



## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4107.19.11		---Cuir de veaux des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures.....	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4107.19.12		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	----Cuir pour gants.....	MTK		
4107.19.19		---Autres		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus.....	MTK		
	90	----Autres.....	MTK		
		---Autres :			
4107.19.91	00	---Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.19.92	00	---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.19.93		---Cuir pour dessus ou semelles		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	----Cuir pour semelles.....	KGM		
4107.19.99		---Autres		2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	----Autres.....	MTK		
		<b>-Autres, y compris les bandes :</b>			
<b>4107.91</b>		<b>---Pleine fleur, non refendue</b>			
4107.91.10		---Croupons devant servir à la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles.....	MTK		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	30	---- -Croupons devant servir à la fabrication de chaussures .....	MTK		
4107.91.20	00	----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.91.90		---Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus .....	MTK		
	20	---- -Cuir pour semelles .....	KGM		
	30	---- -Cuir pour sacs, étuis ou bandes .....	MTK		
	90	---- -Autres .....	MTK		
<b>4107.92</b>		<b>--Côtés fleur</b>			
4107.92.10		--Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés .....	MTK		
	20	---- -Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles .....	MTK		
4107.92.20	00	----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.92.90		---Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus .....	MTK		
	20	---- -Cuir pour semelles .....	KGM		
	30	---- -Cuir pour sacs, étuis ou bandes .....	MTK		
	90	---- -Autres .....	MTK		
<b>4107.99</b>		<b>--Autres</b>			
4107.99.10	00	--Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.99.20	00	----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4107.99.30		--Cuir pour dessus ou semelles		5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus .....	MTK		
	20	---- -Cuir pour semelles .....	KGM		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4107.99.90	- - -	-Autres		2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10 - - - -	-Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90 - - - -	-Autres.....	MTK		
<b>4112.00</b>		<b>Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.</b>			
4112.00.10	- - -	-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10 - - - -	-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20 - - - -	-Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames.....	MTK		
4112.00.90	- - -	-Autres		2 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10 - - - -	-Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20 - - - -	-Cuir pour gants.....	MTK		
	90 - - - -	-Autres.....	MTK		
<b>41.13</b>		<b>Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'autres animaux, épilés, et cuirs préparés après tannage et cuirs et peaux parcheminés, d'animaux dépourvus de poils, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.</b>			
<b>4113.10</b>		<b>-De caprins</b>			
4113.10.10	- - -	-Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10 - - - -	-Cuir pour dessus.....	MTK		
	90 - - - -	-Autres.....	MTK		
4113.10.20 00	- - -	-Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4113.10.90 00	- - -	-Autres	MTK	2,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
<b>4113.20</b>		<b>-De porcins</b>			
4113.20.10	- - -	-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de vêtements; Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10 - - - -	-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20 - - - -	-Devant servir à la fabrication de vêtements.....	MTK		
	30 - - - -	-Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures.....	MTK		

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4113.20.20	00	-Devant servir à la fabrication de gants	MTK	3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
4113.20.90		-Autres		4 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-Autres.....	MTK		
<b>4113.30.00</b>	00	<b>-De reptiles</b>	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
<b>4113.90</b>		<b>-Autres</b>			
4113.90.10		-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; De kangourou		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	-De kangourou.....	MTK		
4113.90.20		-Autres, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	-Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	-Cuir pour gants.....	MTK		
4113.90.90		-Autres		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TAU : 0,5 % TNZ : 0,5 %
	10	-Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	-Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	-Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-Autres.....	MTK		
<b>41.14</b>		<b>Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné); cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés.</b>			
<b>4114.10.00</b>		<b>-Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné)</b>		3 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr. TAU : 0,5 % TNZ : 0,5 %
	10	-Chamois pour frotter.....	-		
	90	-Autres.....	MTK		
<b>4114.20</b>		<b>-Cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés</b>			
4114.20.10	00	-Cuir, lié à un tissu de poly(chlorure de vinyle) d'une épaisseur d'au moins 0,75 mm, devant servir à la fabrication de chaussures	MTK	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.

## TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4114.20.90	00	- - -Autres	MTK	2 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
41.15		<b>Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir.</b>			
4115.10.00		<b>-Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées</b>		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.
	10	---- <i>-Carton-cuir.....</i>	KGM		
	90	---- <i>-Autres.....</i>	KGM		
4115.20.00	00	<b>-Rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir</b>	KGM	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR : En fr.